

# Procès-verbal de la session extraordinaire

du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 23 mars 2009 à 21h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1  
 Monsieur Stéphane Breault, district  
 Madame Manon Desnoyers, district 3  
 Madame Céline Daigneault, district 4  
 Madame Josée Bélanger, district 5  
 Monsieur Benoît Ricard, district 6

formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

## Rituel du Conseil

### Avis de convocation

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir :

## Ordre du jour

### Session extraordinaire du 23 mars 2009

Point 1)

**09-03X-145** Ouverture de l'assemblée

Point 2)

**2.1**

**09-03X-146** Adoption de l'ordre du jour du 23 mars 2009

### **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

Point 3)

**3.1**

**09-03X-147** Autorisation d'effectuer des virements budgétaires

**3.2**

**09-03X-148** Demande d'augmentation du poste budgétaire 1-02-130-00-418 de l'adjoint administratif, afin de prolonger l'entente de service pour une réceptionniste de la compagnie Select.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE.**

Point 4)

### **TRAVAUX PUBLICS**

Point 5)

5.1

09-03X-149 Dépôt d'une correspondance au sujet du renouvellement du bail portant le numéro 1455-04-01 pour l'immeuble situé au 2502 Route 125, propriété de la Société Immobilière du Québec.

5.2

09-03X-150 Mandat au Directeur des travaux publics ou le Directeur du Service technique afin de préparer un appel d'offres pour l'entretien du réseau d'éclairage sur le territoire de la Municipalité.

5.3

09-03X-151 Demande d'autorisation afin que la Municipalité adhère au prélèvement automatique pour le paiement de l'essence par le biais de la Carte Capitale.

## HYGIÈNE DU MILIEU

Point 6)

6.1

09-03X-152 Demande de remplacement du véhicule utilisé pour le Service d'hygiène, recommandé par le principale utilisateur, monsieur Éric Pothel et le responsable de l'équipement motorisé.

## AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Point 7)

7.1

09-03X-153 Dépôt d'une correspondance de Mme Guylaine Lepage de Royale LePage au sujet de l'acquisition de la rue Wolfe et un projet de modification de zonage

7.2

09-03X-154 Dépôt d'une demande d'ajouter le quadrilatère Place Rivest, rue Cartier, Chemin du Gouvernement et la Montée Duquette au règlement 488-98.

7.3

09-03X-155 Demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble 2479-2487 rue Cartier

7.4

09-03X-156 Demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble 2605-2609 Chemin du Lac Lemenn

7.5

09-03X-157 Dépôt d'une correspondance provenant de la Garderie Pastelle au sujet de l'obtention d'un service gratuit de cueillette des matières organiques.

7.6

09-03X-158 Dépôt du procès-verbal de la séance de consultation au sujet du projet de règlement sur les bâtiments accessoires portant le numéro 741-08

7.7

**09-03X-159** Dépôt d'un projet d'appel d'offres préparé par la MRC de Montcalm pour la cueillette des matières résiduelles

## LOISIRS ET CULTURE

(Point 8)

8.1

**09-03X-160** Acceptation du protocole d'entente pour l'utilisation de locaux, équipement, terrains et aménagement à l'École Havre-Jeunesse.

8.2

**09-03X-161** Formation d'un comité de sélection pour l'analyse des offres de service professionnel concernant la construction du terrain multisports, suite à l'adoption de la résolution 09-03X-142

## Période de questions et levée de l'assemblée

(Point 9)

Période de questions

(Point 10)

**09-03X-165** Levée de l'assemblée extraordinaire du 16 mars 2009

\*\*\*\*\*

(Point 1)

**09-03X-145** Ouverture de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE le quorum est obtenu.

Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par : Josée Bélanger, district 5

Et résolu

Que l'assemblée est ouverte.

ADOPTÉE

(Point 2)

2.1

**09-03X-146** Adoption de l'ordre du jour du 23 mars 2009

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Benoît Ricard, district 6

Appuyé par : Stéphanie Breault, district 2

Et résolu

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 23 mars 2009 est accepté en y ajoutant les points :

8.3 Participation au financement au projet de l'École Havre-Jeunesse

8.4 Projet d'embauche pour un animateur/entraîneur

8.5 Prêt de salle – Anne-Marie Blais

ADOPTÉE

## GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Point 3)

## 3.1

### **09-03X-147** **Autorisation d'effectuer des virements budgétaires**

Il est proposé par : Stéphane Breault, district 2

Appuyé par; Josée Bélanger, district 5

Et résolu

QUE le Conseil autorise les virements tel que présenté selon le formulaire d'amendement soumis par le Directeur des finances pour la période se terminant le 23 mars 2009 au montant de 8 032\$

ADOPTÉE

## 3.2

### **09-03X-148** **Demande d'augmentation du poste budgétaire 1-02-130-00-418 de l'adjoint administratif, afin de prolonger l'entente de service pour une réceptionniste de la compagnie Select.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit assurer la présence d'une réceptionniste au service d'accueil;

CONSIDÉRANT QUE le poste de réceptionniste est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait affaires avec la Cie Select pour combler temporairement ce poste;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une nouvelle démission de Marielle Rompré comme secrétaire-administrative à partir du 9 avril 2009;

En conséquence,

Il est proposé par Benoît Ricard, district 6

Appuyé par Manon Desnoyers, district 3

Et résolu

QUE la Municipalité accorde les crédits budgétaires au montant de 3 500\$ du poste budgétaire du surplus accumulé non affecté pour le prolongement de la réceptionniste par la Cie Select.

QUE la Municipalité mandate le directeur général à procéder à l'affichage des postes suivants :

Réceptionniste,

Secrétaire administrative,

Responsable à la bibliothèque.

ADOPTÉE

## SÉCURITÉ PUBLIQUE.

Point 4)

## TRAVAUX PUBLICS

Point 5)

## 5.1

**Rescindée**  
**09-04R-185**

### **09-03X-149** **Dépôt d'une correspondance au sujet du renouvellement du bail portant le numéro 1455-04-01 pour l'immeuble situé au 2502 Route 125, propriété de la Société Immobilière du Québec.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une correspondance pour le renouvellement du bail pour l'immeuble situé au 2502 Route 125, propriété de la Société Immobilière du Québec ;

*Il est proposé par* Benoît Ricard, district 6  
*Appuyé par* Josée Bélanger, district 5  
*Et résolu*

*QUE la Municipalité accepte le dépôt de la correspondance.*

*QUE le maire et le directeur général sont autorisés à signer l'entente reçue le 17 mars 2009, pour et au nom de la Municipalité.*

*ADOPTÉE*

## 5.2

**09-03X-150** *Mandat au Directeur des travaux publics ou le Directeur du Service technique afin de préparer un appel d'offres pour l'entretien du réseau d'éclairage sur le territoire de la Municipalité.*

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'octroi du contrat du réseau d'éclairage ;*

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire modifier sa procédure ;*

*En conséquence,*

*Il est proposé par* Manon Desnoyers, district 3  
*Appuyé par* Josée Bélanger, district 5  
*Et résolu*

*QUE la Municipalité mandate le directeur des travaux publics à préparer des appels d'offres pour l'entretien du réseau d'éclairage.*

*ADOPTÉE*

## 5.3

**09-03X-151** *Demande d'autorisation afin que la Municipalité adhère au prélèvement automatique pour le paiement de l'essence par le biais de la Carte Capitale.*

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise la carte Capitale depuis plusieurs années ;*

*CONSIDÉRANT QUE la Cie Capitale insiste pour que le paiement soit effectué dans les délais prévus ;*

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité éprouve de la difficulté à respecter les délais ;*

*En conséquence,*

*Il est proposé par* Manon Desnoyers, district 3  
*Appuyé par* Stéphane Breault, district 2  
*Et résolu*

*QUE la Municipalité adhère au système de prélèvement automatique.*

*QUE la Municipalité mandate le maire et le directeur général à signer les documents afférents.*

*QUE les paiements devront paraître dans la liste des comptes à payer de chaque mois.*

*ADOPTÉE*

**HYGIÈNE DU MILIEU**

Point 6)

**6.1**

**09-03X-152** *Demande de remplacement du véhicule utilisé pour le Service d'hygiène, recommandé par le principale utilisateur, monsieur Éric Pothel et le responsable de l'équipement motorisé.*

CONSIDÉRANT QUE le responsable de l'Hygiène du milieu et responsable de l'équipement motorisés recommande le remplacement du véhicule utiliser pour le service d'hygiène, notamment le Kurmaster 1984 ;

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par Stéphane Breault, district 2

Et résolu

QUE la Municipalité mandate le responsable de l'équipement roulant pour déposer au plus tard le 30 avril 2009, un rapport identifiant l'état de l'ensemble de l'équipement roulant.

ADOPTÉE

**AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

Point 7)

**7.1**

**09-03X-153** *Dépôt d'une correspondance de Mme Guylaine Pelletier de Royale LePage au sujet de l'acquisition de la rue Wolfe et un projet de modification de zonage*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande pour l'acquisition de la rue Wolfe et pour une modification de zonage ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité accepte le dépôt de la correspondance ;

En conséquence,

Il est proposé par Josée Bélanger, district 5

Appuyé par Benoît Ricard, district 6

Et résolu

QUE la Municipalité ne s'objecte pas à la rétrocession de la rue Wolfe en faveur d'un projet de développement, conditionnel à ce que la Municipalité obtienne plus de précision sur le projet.

QUE la Municipalité réfère le demandeur au service d'urbanisme à ce qui a trait à la modification de zonage.

ADOPTÉE

**7.2**

**09-03X-154** *Dépôt d'une demande afin d'ajouter le quadrilatère Place Rivest, rue Cartier, Chemin du Gouvernement et la Montée Duquette au règlement 488-98.*

Il est proposé par Stéphane Breault, district 2

Appuyé par Manon Desnoyers, district 3

Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt de la demande d'ajouter le quadrilatère Place Rivest, rue Cartier, Chemin du Gouvernement et la Montée Duquette.

ADOPTÉE

## 7.3

### **09-03X-155**      *Demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble 2479-2487 rue Cartier*

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roger Turmel a déposé une demande de dérogation mineure pour une marge arrière de 1,5 mètres au lieu de 6.1 mètres afin de créer 2 terrains avec chacun son bâtiment principal existant.

En conséquence,

Il est proposé par      Stéphane Breault, district 2

Appuyé par              Louis Thouin, district 1

Et résolu

QUE suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, la municipalité accepte la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 2479-2487 rue Cartier.

ADOPTÉE

## 7.4

### **09-03X-156**      *Demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble 2605-2609 Chemin du Lac Lemenn*

CONSIDÉRANT QUE madame Pierrette Ladouceur a déposé une demande de dérogation mineure pour l'implantation de deux cabanons, un sauna, un solarium détaché et solarium annexé à la maison, un foyer extérieur et une clôture de 6 pieds dans la marge avant ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été fait avant la demande de dérogation mineure et ce sans permis;

En conséquence,

Il est proposé par      Stéphane Breault, district 2

Appuyé par              Louis Thouin, district 1

Et résolu

QUE suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, la demande de dérogation mineure est refusée pour l'immeuble situé au 2604-2609 Chemin du Lac Lemenn.

ADOPTÉE

## 7.5

### **09-03X-157**      *Dépôt d'une correspondance provenant de la Garderie Pastelle au sujet de l'obtention d'un service gratuit de cueillette des matières organiques.*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire mettre en valeur la politique familiale, le développement durable et sensibiliser la nouvelle génération des contribuables à la valorisation des matières résiduelles ;

En conséquence,

Il est proposé par      Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par              Josée Bélanger, district 5

Et résolu

QUE la Municipalité mandate le Directeur général à faire modifier le règlement numéro 726-08.

QUE la Municipalité accorde la remise de trois (3) bacs bruns de 360 litres et de 10 mini bacs bruns à la Garderie Pastelle.

ADOPTÉE

## 7.6

**09-03X-158** Dépôt du procès-verbal de la séance de consultation au sujet du projet de règlement sur les bâtiments accessoires portant le numéro 741-08

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3  
Appuyé par Stéphane Breault, district 2  
Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt du procès-verbal de la séance de consultation sur le règlement numéro 741-08.

ADOPTÉE

## 7.7

**09-03X-159** Dépôt d'un projet d'appel d'offres préparé par la MRC de Montcalm pour la cueillette des matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montcalm organise une séance de travail le 9 avril 2009 dans le cadre du renouvellement du contrat de service de la cueillette des matières résiduelles ;

En conséquence,  
Il est proposé par Josée Bélanger, district 5  
Appuyé par Céline Daigneault, district 4  
Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt du projet d'appels d'offres préparé par la MRC de Montcalm pour la cueillette des matières résiduelles.

ADOPTÉE

## LOISIRS ET CULTURE

Point 8)

### 8.1

**09-03X-160** Acceptation du protocole d'entente pour l'utilisation de locaux, équipement, terrains et aménagement à l'École Havre-Jeunesse.

Il est proposé par Josée Bélanger, district 5  
Appuyé par Benoît Ricard, district 6  
Et résolu

QUE ce point soit reporté à l'assemblée du 6 avril 2009.

ADOPTÉE

### 8.2

**09-03X-161** Formation d'un comité de sélection pour l'analyse des offres de service professionnel concernant la construction du terrain multisports, suite à l'adoption de la résolution 09-03X-142

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit aller en appels d'offres par pointage pour l'analyse des offres de service professionnel concernant la construction du terrain multisports ;



En conséquence,  
Il est proposé par Josée Bélanger, district 5  
Appuyé par Manon Desnoyers, district 3  
Et résolu

QU'un comité de sélection soit formé du directeur-général monsieur Claude Arcoragi, le directeur des Services techniques, monsieur Michel Moreau et l'inspecteur en bâtiment, monsieur Yvan Crépeau.  
ADOPTÉE

## 8.3

### 09-03X-162 Participation au financement de l'équipement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été sollicitée financièrement pour la transformation du local ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut être partenaire avec la Caisse populaire de Ste-Julienne ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aura accès aux équipements tel que prévu au protocole d'entente ;

En conséquence,  
Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3  
Appuyé par Josée Bélanger, district 5  
Et résolu

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution.

QUE la Municipalité accorde un soutien financier de 5000\$ en faveur de l'École Havre-Jeunesse.  
ADOPTÉE

## 8.4

### 09-03X-163 Projet d'embauche- animateur-entraîneur

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit assurer la présence d'un responsable tel que prévu au protocole d'entente pour l'utilisation des locaux, équipements et aménagement de l'École Havre-Jeunesse ;

En conséquence,  
Il est proposé par Louis Thouin, district 1  
Appuyé par Benoît Ricard, district 6  
Et résolu

QUE la Municipalité mandate la directrice des loisirs à préparer un projet d'appels d'offres pour l'embauche d'un animateur/entraîneur afin d'exploiter la salle d'exercice.  
ADOPTÉE

## 8.5

### 09-03X-164 Prêt de la salle – Anne-Marie Blais

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçue une demande de prêt de salle pour un souper-rencontre bénéfique auprès des familles qui ont un enfant atteint du syndrome de Prader-Willi ;

En conséquence,  
Il est proposé par Benoît Ricard, district 6  
Appuyé par Céline Daigneault, district 4  
Et résolu

QUE la Municipalité autorise le prêt de la salle municipale gratuitement à Madame Anne-Marie Blais pour un souper-bénéfice.  
ADOPTÉE

<b><i>Période de questions et levée de l'assemblée</i></b>
--

Point 9) ***Période de questions***

Point 10)  
**09-03X-165** ***Levée de l'assemblée extraordinaire du 23 mars 2009***

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3  
Appuyé par : Josée Bélanger, district 5  
Et résolu :

QUE l'assemblée ordinaire du 23 mars 2009 est levée à 10h00.  
ADOPTÉE

Pierre Mireault  
Maire

Claude Arcoragi  
Sec. trés./Directeur général